

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES
PERSONNES HABLES À VOTER**

DEMANDE DE SCRUTIN RÉFÉRENDAIRE

RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-AGEM-059-1

**MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2022-AGEM-059 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 10 990 000
\$ ET UN EMPRUNT DE 9 765 000 \$ POUR LA RÉNOVATION ET LA MISE À JOUR DU
CENTRE SPORTIF DAMIEN-HÉTU, AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT
POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 6 572 000 \$**

Je, Anny Després, greffière adjointe, à la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, certifie :

- que le nombre de personnes habiles à voter pour le *Règlement numéro 2023-AGEM-059-1 modifiant le règlement 2022-AGEM-059 décrétant une dépense de 10 990 000 \$ et un emprunt de 9 765 000 \$ pour la rénovation et la mise à jour du centre sportif Damien-Héту, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 6 572 000 \$* est de 10 501;
- que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 1 061;
- que le nombre de demandes reçues est de 0.

Je déclare

- que le *Règlement numéro 2023-AGEM-059-1 modifiant le règlement 2022-AGEM-059 décrétant une dépense de 10 990 000 \$ et un emprunt de 9 765 000 \$ pour la rénovation et la mise à jour du centre sportif Damien-Héту, afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 6 572 000 \$* est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter.
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

Lecture faite à Sainte-Agathe-des-Monts, le 10 janvier 2024, à 19 h 01.

Anny Després, greffière adjointe

(Article 555 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)

DÉCLARATION SOUS SERMENT

(Article 541 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*)

Je soussignée, Pamela Gagnon, technicienne en gestion documentaire au Service juridique et greffe de la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts, déclare que je remplirai mes fonctions de responsable de registre conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Sainte-Agathe-des-Monts, ce 9 janvier 2024

Paméla Gagnon
Technicienne en gestion documentaire
Service juridique et greffe

Affirmé solennellement devant moi, à Sainte-Agathe-des-Monts,
ce 9 janvier 2024

Anny Després
Greffière adjointe
Service juridique et greffe